

Critères d'admission

Volet 1

A partir de 60 ans
Résider sur le territoire d'intervention
Isolement social
Absence d'aideant
Epuisement de l'aideant
Formation de l'aideant
Répit de l'aideant
Formation des professionnels

Volet 2

A partir de 60 ans
Résider sur le territoire d'intervention
Polypathologique (dont insuffisance cardiaque, rénale et/ou respiratoire)
Poly-hospitalisation
Situation de fragilité malgré les interventions à domicile déjà en place
GIR 1 à 4

Nous contacter

Du lundi au vendredi
9h-12h 13h-17h



03.25.43.34.63 ou 06.89.52.96.78



julianne.scapol@asimat-assmat.fr

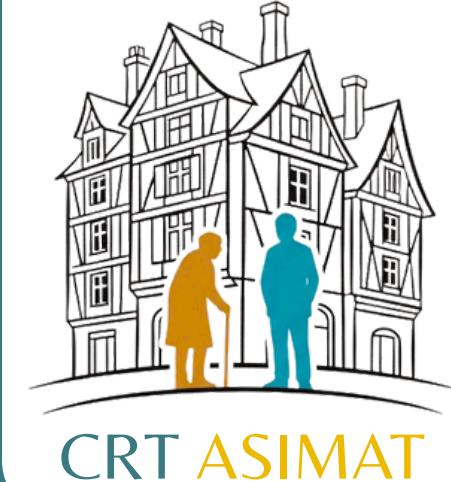


3B boulevard du 1er RAM
10000 Troyes



www.asimat.fr

ne pas jeter sur la voie publique
imprimé par TABIS - Siret 402 301 816 00037



Centre de ressources territoriales

Maintien des personnes âgées à domicile
Soutien aux aidants



Nos missions

Volet 1

Trois objectifs

- **Favoriser l'accès aux soins** des personnes âgées et à la prévention
- **Lutter contre l'isolement** des personnes âgées et de leurs aidants
- **Contribuer à l'amélioration des pratiques professionnelles** et au partage des bonnes pratiques



Volet 2

Cinq domaines de prestations à domicile

- **Coordination renforcée** suivi des plans d'accompagnement et de soins, coordination des interventions, surveillance gériatrique partagée
- **Continuité du projet de vie** soutien des aidants, animation et promotion de la vie sociale, appui au parcours de vie, aide aux démarches d'ouverture de droits
- **Sécurisation de l'environnement de la personne** adaptation et sécurisation du logement, mise en place du dispositif de télésurveillance et téléassistance (EPOCA)
- **Gestion des situations de crises** rupture d'accompagnement, sortie d'hospitalisation
- **Continuité du parcours ville/hôpital** éviter les hospitalisations non pertinentes

Territoire d'intervention

Nous intervenons sur 64 communes de Troyes Champagne Métropole

